

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT À TAUX FIXE DE 3 000 000 D'EUROS AUPRÈS DE
LA BANQUE POSTALE. DÉCISION. AUTORISATION

Séance du 15 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Canouet à M Cristofoli
M Capouillez à M Deau
Mme Pomi à Mme Poublan
M Grémy à Mme Rigaud
M Hélaudais à Mme Picard

Secrétaire de séance : Mme Cécile Poublan.

La séance est ouverte,

Délibération du : 15 décembre 2021
Rendue exécutoire le : 16 décembre 2021
Publiée le : 16 décembre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 15 décembre 2021

MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT À TAUX FIXE DE 3 000 000 D'EUROS AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE. DÉCISION. AUTORISATION

M Kevin Roscop, Conseiller municipal délégué Finances et ressources humaines, présente le rapport suivant.

Considérant le Budget de la Commune, notamment le Budget primitif pour l'exercice 2021 adopté le 7 avril 2021 et la décision modificative adoptée le 15 décembre 2021 autorisant Monsieur le Maire à réaliser une enveloppe d'emprunt à hauteur de 4 941 500 euros dont 1 941 500 € de reports de crédits et 3 000 000 € de crédits nouveaux pour financer les investissements de l'exercice 2021.

Vu la proposition de prêt de la Banque Postale annexée à la présente délibération d'un montant de 3 000 000 d'euros (trois millions d'euros) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 3 000 000,00 EUR

Durée : 20 ans

Score Gissler : 1A

Objet du contrat : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/02/2042 :

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 3 000 000,00 EUR

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 12 janvier 2022, en une fois avec versement automatique à cette date

Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : constant

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,66 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 50 jours calendaires et le paiement d'une indemnité actuarielle

Taux effectif global : 0,67 % l'an.

Commission :

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt soit 3 000 €.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Décide de contracter auprès de la Banque Postale un emprunt de 3 000 000 euros (trois millions d'euros) selon les caractéristiques décrites ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant, à signer avec la Banque Postale l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **38 POUR, 1 CONTRE et 0 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 15 décembre 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat

OFFRE FERME DE FINANCEMENT N°2

Ce prêt comporte une tranche obligatoire à taux fixe.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

- Score Gissler : 1A
- Montant du contrat de prêt : 3 000 000,00 EUR
- Durée du contrat de prêt : 20 ans
- Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/02/2042

La tranche est mise en place au plus tard le 12/01/2022.

- Versement des fonds : en 1 fois avant la date limite du 12 janvier 2022
Préavis : 5 jours ouvrés TARGET/PARIS
- Périodicité : trimestrielle
- Mode d'amortissement : constant
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,66 %
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Remboursement anticipé : possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Préavis : 50 jours calendaires

Commission

- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt

Dispositions générales

- Taux effectif global : 0,67 % l'an
soit un taux de période : 0,165 %, pour une durée de période de 90 jours

Déclarations de l'emprunteur

L'emprunteur déclare expressément avoir reçu, avec la présente offre, un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2021-12 auxquelles est soumise la présente offre, et en avoir pris connaissance.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_159
Date de la décision :	2021-12-15 00:00:00+01
Objet :	MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT À TAUX FIXE DE 3 000 000 D'EUROS AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE.DÉCISION. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	033-213304496-20211215-DG21_159-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20211215-DG21_159-DE-1-1_0.xml	text/xml	928
Nom original :		
DG21_159.pdf	application/pdf	760271
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20211215-DG21_159-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	760271

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2021 à 11h44min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2021 à 11h44min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2021 à 11h44min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 décembre 2021 à 11h44min51s	Reçu par le MI le 2021-12-16